

Rapport financier

Le budget pour l'année 2020 est en équilibre, légèrement positif au niveau du compte de résultat.

BILAN

Il traduit l'état des finances au 31 décembre 2020.

Pour la partie **ACTIF**, il montre que les immobilisations n'ont pas changé, ce qui traduit une absence de gros investissements. L'augmentation de l'actif circulant est due à une forte augmentation des disponibilités en trésorerie (report de dépenses et/ou de subventions de 2020 à 2021).

Pour la partie **PASSIF**, le résultat de l'exercice 2020 vient légèrement augmenter les fonds propres de l'association.

Nous avons renforcé les provisions pour risque matériel, mais surtout celles des risques d'impayés qui pourront compenser les pertes prévisibles dues aux remboursements des activités non faites pour cause de pandémie.

Les charges à payer concernent toujours essentiellement les charges salariales 2020.

Les produits constatés d'avance comprennent des subventions attribuées en 2020, mais non dépensées pour cause d'annulation de manifestations qui sont reportées sur 2021 et le report de la part des cotisations correspondant à 2021 et payée en 2020. Notons que ce report est en augmentation par rapport à l'année précédente. Cette augmentation résulte du fait que de nombreux adhérents ont payé leur cotisation annuelle sur le premier trimestre.

COMPTE DE RÉSULTAT :

Les variations des **dépenses** sont liées aux variations des **recettes**, par exemple entre salaires et cotisations aux activités.

Le résultat de l'année 2020 se caractérise par une augmentation des **dépenses**, malgré une légère diminution des charges et salaires liée à la diminution d'activité due à la pandémie. La hausse est due à l'augmentation des provisions pour risque.

Le diagramme montre, comme tous les ans, l'importance du budget salaires et charges.

En comptant les intervenants extérieurs, il s'élève à 88% du montant global des dépenses.

Les **recettes** augmentent également. Les cotisations et prestations de service sont en légère hausse de 3%. La hausse des subventions d'exploitation est pour l'essentiel liée aux subventions de projets, et en particulier à l'orchestre à l'école.

Ce résultat montre la part importante d'autofinancement : 58%. Pour les subventions (41%), soulignons l'augmentation des subventions sur projet.

Le détail des subventions montre le rôle essentiel de la municipalité de Toul qui nous soutient à la fois au niveau du fonctionnement, et dans les projets que nous mettons en place. Nous n'oublions pas la mise à disposition des locaux et la prise en charge des fluides (eau et électricité) et du chauffage.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL est présenté tel que nous l'avons transmis dans les demandes de subvention pour l'année 2021. Il se fonde plutôt sur le résultat de 2019 et efface l'effet de la crise du Covid-19. En cela, nous manifestons l'espoir d'une reprise rapide. Les provisions devraient nous permettre d'assurer une transition qui n'affecte pas trop la vie de la MJC.